



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Séance du 13 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 06/11/2023

Date d'affichage : 23/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, et le treize novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Etaient présents :** Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints  
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – C. AMAROT-HOUSSARD –  
S. TETOT – P. PARISOT – D. RANOUX – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI-  
MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – A. IPPONICH

**Pouvoirs :** M. Y. TESTON a donné pouvoir à T. SEGUIN – M. S. LAMBERT a donné pouvoir à  
P. PARISOT – M. O. HOUILLOIN a donné pouvoir à M.C. FAIVRE – Mme M. HEQUET a donné  
pouvoir à A. IPPONICH – M. Q. COUVREUR a donné pouvoir à G. BRIOT

**Absents :** Mme M. BONNET – M. P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/11/77

Décision modificative n°3

Madame le Maire expose qu'il convient de régulariser le versement des avances sur marché par des écritures d'ordre.

Les crédits nécessaires n'étant pas suffisants, il est donc proposé la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur Crédits Ouverts
D 041/21538 : Opérations patrimoniales		18 200
D041/2151 : Opérations patrimoniales		11 800
R 041/238 : Opérations patrimoniales		30 000

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE la décision modificative n°3 tel que précisée ci-dessus,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
  
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE

